

La mystification des faux LOUPS

Le loup est protégé à condition qu'il soit un loup. Les hybrides ne le sont pas. D'où une stratégie des proloup pour protéger aussi les hybrides

LUIGI Boitani, biologiste et acteur majeur de la protection du loup en Europe, dit avoir repéré une portée d'hybrides en 1976 dans les Apennins. Il a signalé le danger d'hybridation, mais personne ne l'aurait écouté (autorités, parcs, associations). Ni même les généticiens de l'Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementale qui risquent le risque d'introduction des gènes des hybrides se propageant au sein de la population lupine. Or aujourd'hui, c'est un fait avéré : le phénomène ne fait que s'accroître et, toujours selon Boitani, a même explosé durant les trente dernières années.

Au lancement du programme de conservation du loup italien, il restait une centaine d'individus, localisés. Ensuite, en gagnant d'autres territoires, toujours plus proches des activités humaines et dans un contexte comptant de nombreux chiens errants ou vagabondant, le prédateur s'est hybridé. L'hybridation est totalement liée aux conditions du retour du loup, elle y a même contribué dès le départ.

En Europe, le phénomène est aussi observé en Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, Lituanie, Serbie et en Scandinavie.

Un récent document, intitulé *«L'hybridation génétique des loups en Europe»*, a été publié par le WWF. Il rappelle que le loup est toujours présent en Europe, mais que son retour est en partie affecté par l'hybridation génétique avec les chiens. L'hybridation génétique concerne des territoires où une zone rouge se trouve en Toscane, dans le sud de la France, dans les Alpes, dans les Apennins et dans les Balkans. Une étude publiée en 2012 montre que les 20 % d'hybrides dans cette zone, l'hybridation génétique a touché 2,2 millions d'hectares pour un projet de retour à l'état de la nature. L'hybridation génétique a touché 2,2 millions d'hectares pour un projet de retour à l'état de la nature. L'hybridation génétique a touché 2,2 millions d'hectares pour un projet de retour à l'état de la nature.



Lupi a metà
Campagna di sensibilizzazione per la riduzione del randagismo canino e la conservazione del patrimonio genetico del lupo

Pas d'hybrides de loups italiens en France, c'est curieux

Concernant le Parc national de l'Apennin tosco-émilien, notamment ce fut en Étrurie-Romagne. Là, les analyses indiquent 95 hybrides.

La fiche portant sur le recensement des loups des Alpes, qui vient de paraître, comporte des indications pour repérer les prédateurs hybrides. Elle porte sur les territoires de l'Apennin italien, deux types de loup, gris et noir. Le loup entièrement noir est aujourd'hui reconnu hybride. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, il était un pur loup dont la couleur s'expliquait par une variation de mélanisme naturelle et très rare. Enfin, le Wolf Apennine Center, dans le Parc de l'Apennin toco-émilien, a lancé une observatoire national des hybrides. Il veut créer une base de

données à l'échelle du pays en recensant toutes les photos de loups anormaux pour faire correspondre un phénotype anormal à une confirmation d'hybridation génétique. Dans les grandes lignes, Ibrwolf obéit à cinq objectifs :

L'affiche du programme financé par l'Union européenne pour sensibiliser l'opinion au risque que représentent les chiens errants au regard de la conservation du loup

- diminuer le nombre de chiens errants, les retirer, les mettre en chenil,
- sensibiliser le public sur la menace que sont les hybrides et les chiens errants pour le loup,
- développer des lignes directrices pour contraindre le problème à long terme,
- équiper des lieux où les hybrides capturés seront enfermés et isolés du public,
- créer un réseau pour réduire l'espérance de vie à la présence d'hybrides.

Ibrwolf a déjà produit plusieurs protocoles de capture/retrait des hybrides, des plans de gestion, et beaucoup de communication. Il a organisé en novembre 2014 un colloque international sur le sujet.

Des animaux dangereux

Si on peut lui accorder quelque crédit pour réduire à terme le nombre de chiens errants, en accordant avec ses partenaires pour un contrôle plus strict, pour ce qui est de retirer les hybrides de la nature, c'est une autre histoire. Dans cette zone, où il est clairement dit qu'il est impossible de tous les retirer ou leur nombre, Ibrwolf affiche un genre tableau de chasse en trois ans : deux adultes et une portée de six petits capturés par l'équipe de Boitani en mai dernier (ils ont survécu et sont dans un centre spécial). Capture médiatisée, probablement pour afficher quelque résultat, étant donné que les critiques envers l'efficacité d'Ibrwolf gagnent du terrain, y compris chez les défenseurs du loup. Certains estiment qu'il faut arrêter de tergiverser et choisir de tuer les canidés dont les signes

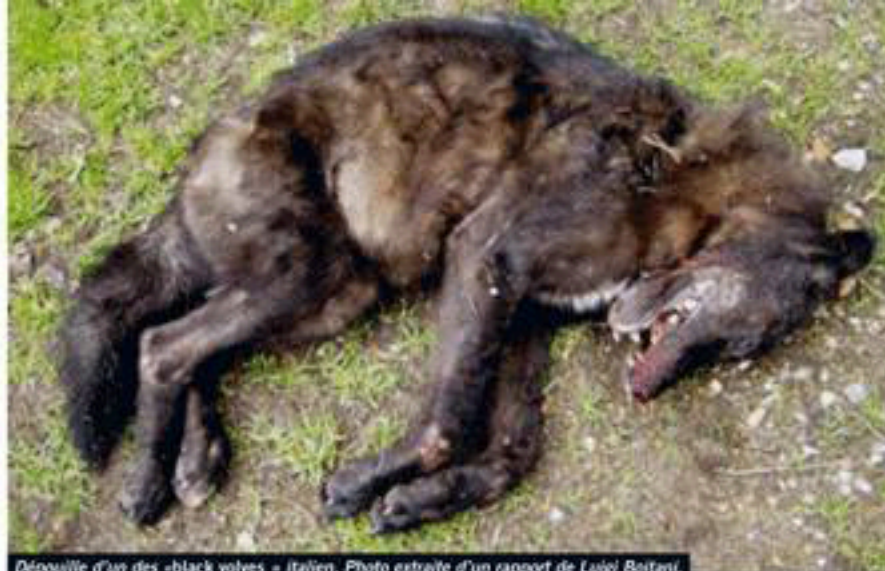
d'hybridation sont bellement évidents que des analyses génétiques précèdent du passage, sans compter l'argent jeté par les fondés. En outre, il s'agit d'animaux dangereux, appartenant à la faune sauvage, ne pouvant être élevés en adoption.

En novembre, la Ligue nationale pour la défense du chien a aussi publiquement fait part de son scepticisme envers Ibrwolf, dénonçant un projet coûteux et peu transparent. Elle a demandé l'accès aux documents administratifs.

ADN à géométrie variable

Autre aubaine : le projet de modifier la Convention de Berne pour accorder à l'hybride le même niveau de protection qu'au loup, présenté en décembre à Strasbourg, à l'initiative du lobby Ippophile. La mobilisation d'élus français de la Confédération paysanne, appuyée par l'ours depuis son José Bové, a permis que le texte initial soit un peu modifié. La recommandation 173 adoptée le 5 décembre ne dit plus clairement qu'il faut protéger les hybrides. Elle demande aux parties de promouvoir leur repaire, de veiller à leur élimination sous contrôle du gouvernement, uniquement après confirmation par des agents d'État ou des scientifiques qu'il s'agit bien d'hybrides, d'adopter des mesures nécessaires pour éviter que des loups soient tués intentionnellement ou par erreur comme étant des hybrides.

En septembre dernier, deux chasseurs découvraient dans le massif de Castellina Marittima (province de Pise, Toscane) un hybride de loup mal en point. Dans le cadre du projet Life Ibrwolf, l'animal, victime d'un empoisonnement, fut soigné puis placé dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage géré par le WWF.



Dépouille d'un des «black volves» italien. Photo extraite d'un rapport de Luigi Boitani, maître d'œuvre du programme Life Ibrwolf sur la gestion des hybrides

La méthode d'identification des loups français en cause

Pour ne pas compromettre la sauvegarde du loup, la réglementation française actuelle permet déjà de respecter ces principes.

Comment sera appliquée cette recommandation contraignante ? Ne va-t-elle pas à l'encontre des chasseurs français autochtones, depuis l'été dernier et dans des conditions bien définies, à participer aux tirs des loups ? L'interrogatif *«Plans de la Chasse en janvier dernier. Les tirs de défense seront-ils limités ou empêchés pour effectuer d'abord des analyses génétiques ? Avec une limite d'interventions officielles et associatives délaissant sur place. Et quelle base de données ADN sert de référence ?*

Utilisant une affirmation de Boitani issue d'un livre paru en 2003, les groupes français soutiennent qu'il n'existe aucun cas d'hybridation dans les Alpes. Les mêmes ont pourtant l'habitude d'affirmer que nombre de prédateurs d'ours attribués aux loups sont dus à des chiens errants présents sur le même territoire. Or la cohabitation est favorable à l'hybridation.

Mais s'il n'y a pas d'hybrides dans les Alpes, pourquoi leur présence est-elle totalement prise en compte dans les textes de Life Wolfape (projet de conservation du loup dans l'arc alpin) ? Pourquoi Wolfape et Ibrwolf

ont-ils signé un accord pour utiliser le protocole de capture/retrait des hybrides élaboré en Toscane ? Au cas où un animal aurait eu la liste de changer de coin ? Cette collaboration fait partie du programme. Elle a été confirmée en juin dernier avec la signature du Parc des Alpes Maritimes, frère siamois du Parc du Mercantour, en qualité de coordinateur de Wolfape. Il est aussi prévu que les hybrides attrapés soient mis dans des parcs à loups « éducatifs ».

Dans un document Ibrwolf signé Boitani/Bocci, il est souligné que la définition « hybride » n'est pas arrêtée ; les auteurs jugent « nécessaire d'accepter l'idée que la définition d'hybride soit en constante évolution. Quelque les techniques pour les identifier doivent subir une révision annuelle et/ou chaque fois qu'il y aura une évolution ».

Actualité ? Pour concilier une définition biologique évolutive avec un cadre légal, la protection totale était compromise. La souplesse de cette définition offre une marge de manœuvre à ceux qui ne veulent surtout pas que l'expansion rapide du prédateur soit remise en question, ni qu'elle devienne impopulaire. Une explication comprenant des hybrides « acceptables » qui portent le nom de loup. MARK SARTON

Le mystère français

La version officielle de la présence du loup en France depuis la fin des années 1980 est celle de la venue naturelle d'individus en provenance d'Italie. Il semblerait d'ailleurs que cette colonisation ne concerne que des loups pure race puisqu'il n'existerait pas d'hybrides de loups en France, au contraire de l'Italie. Le protocole scientifique qui encadre les analyses génétiques d'indices de présence du loup en France épaisit le mystère : il ne prévoirait pas de tests permettant d'évaluer la pureté génétique des indices examinés.

Dans l'Apennin du Nord, la distribution spatiale entre les hybrides de loups (en jaune) et les loups noirs (en rouge) intrigue les scientifiques. Cette carte fut présentée lors de la Conférence internationale sur les mammifères hybrides, à Grosseto (Toscane) en novembre dernier. Selon des chercheurs de Stanford University (Californie), dans une étude publiée par la revue *Science* en 2009, les loups noirs d'Amérique du Nord devaient la couleur de leur pelage au croisement avec des chiens, il y a 10 000 ans.

